

R. Tavernier

CM2

# FICHES À PHOTOCOPIER

Sciences expérimentales et technologie

Adeline André

Magali Margotin-Passat

Marie-Anne Pierrard

Bordas

# Sommaire

## LE VIVANT

1. La classification des êtres vivants : des caractères et des boîtes .....	3
2. Des indices de parenté .....	5
3. La biodiversité des forêts .....	7
4. Les saisons autour d'une mare .....	9
5. Des adaptations morphologiques .....	11
6. La reproduction sexuée des végétaux .....	13
7. Les reproductions sexuée et asexuée des végétaux .....	15
8. La reproduction sexuée des animaux .....	17
9. Ovipare ou vivipare ? .....	19
10. La puberté .....	21
11. La construction d'un bébé .....	23
12. Apprendre à porter secours .....	25
13. Le bois et la forêt cultivée .....	27
14. Diversité et histoire de nos forêts .....	29

## LE CIEL ET LA TERRE LA MATIÈRE L'ÉNERGIE LES OBJETS TECHNIQUES

15. Les phases de la Lune .....	31
16. Pourquoi la Lune a-t-elle des phases ? .....	33
17. Les planètes du système solaire .....	35
18. Prévenir les risques naturels .....	37
19. Fusion et solidification de l'eau .....	39
20. L'ébullition de l'eau .....	41
21. L'air : une matière qu'on peut déplacer .....	43
22. Quelques propriétés de l'air .....	45
23. La pollution de l'air .....	47
24. Qu'est-ce que l'isolation thermique ? .....	49
25. Comment économiser l'énergie ? .....	51
26. Le mécanisme d'une essoreuse à salade .....	53
27. D'autres propriétés des engrenages .....	55
28. Un objet très courant : la bicyclette .....	57
29. Un mécanisme pour transformer le mouvement .....	59
30. D'autres mécanismes .....	61

© BORDAS/SEJER 2015  
ISBN 978-2-04-733193-4

Toute représentation ou reproduction, intégrale ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur, ou de ses ayants droit, ou ayants cause, est illicite (article L.122-4 du Code de la Propriété intellectuelle). Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait une contrefaçon sanctionnée par l'article L.335-2 du Code de la Propriété intellectuelle. Le Code de la Propriété intellectuelle n'autorise, aux termes de l'article L.122-5, que les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective d'une part et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration.